



22155 - Par quoi rattrape-t-on une rakaa ?

question

Quand on arrive à la mosquée et qu'on entre en prière alors que l'imam s'est redressé de la gémuflexion et reste encore debout et n'a pas encore dit : Allahou Akbar, peut-on considérer qu'on a rattrapé la Rakaa ou pas et pourquoi ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Si le priant entre en prière alors que l'imam est en posture de gémuflexion, il peut se retrouver dans l'un de ces trois cas :

1/ Il a prononcé Takbirat al Ihram (Allahou Akbar marquant l'entrée en prière) tout en étant debout puis s'est mis en posture de gémuflexion avec l'imam. Si tel est le cas, il a rattrapé la Rakaa avec l'imam.

2/ Il a prononcé Takbirat al Ihram alors que l'imam était en posture de gémuflexion, puis s'est mis dans la posture de gémuflexion après que l'imam s'est redressé. Dans ce cas, il n'a pas rattrapé la Rakaa, et il doit la refaire plus tard.

3/ Il s'est mis directement en posture de gémuflexion sans prononcer Takbirat al Ihram. Dans ce cas, sa prière est invalide parce qu'il a abandonné l'un des piliers de la prière qui est Takbirat al-Ihram.

Tous les jurisconsultes sont d'avis que celui qui entre en prière alors que l'imam est en posture de gémuflexion a bien rattrapé la Rakaa en cours en vertu de la parole du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) : « Quiconque entre en prière pendant la posture de gémuflexion a rattrapé la Rakaa en cours. » (Rapporté par Abou Dawoud et jugé authentique par Al-Albani dans Irwâ al-



ghalîl, 496).

AL-Albani (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit à la page 262 : Le hadith est consolidé par son application par un groupe des Compagnons parmi lesquels nous citons :

1/ Abdallah ibn Massoud qui a dit : Celui qui n'est pas entré en prière pendant que l'imam observe la posture de gèneuflexion n'a pas rattrapé la Rakaa. (La chaîne des rapporteurs du hadith est sûre).

2/ Abdallah ibn Omar qui a dit : Si tu arrives alors que l'imam observe la posture de gèneuflexion et parviens à mettre tes mains sur tes genoux avant que l'imam ne se redresse, tu as rattrapé la Rakaa. (La chaîne des rapporteurs du hadith est sûre).

3/ Zayd ibn Thabit qui a dit : Si l'on rattrape une Rakaa avant que l'imam ne se redresse, on l'a correctement rattrapée. (La chaîne des rapporteurs du hadith est bonne ».

Voir l'Encyclopédie juridique koweitienne (23/133) et al-Moughni, 1/298).

Et Allah sait mieux.